

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2026**

N° 2026 106

L'An Deux mille vingt-six, le 21 Octobre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 14 Octobre 2026, sous la Présidence de Madame Florence MARMONIER, Maire

Présents : Florence MARMONIER, Perrine AUFRERE, Alexandre DUNAND, Julie PERRIN, Jean-Max DESCHAMPS-BERGER, Thierry RUFFIER LANCHE, Marion DRAPERI, Amaury BURDET, Floriane PARISSE, Vincent RUFFIER DES AIMES, Françoise VILLARD

Absents : Ludovic DEVERGNES (pouvoir donné à Florence MARMONIER), Valérie TRAVERS (pouvoir donné à Perrine AUFRERE), Delphine PEPEY (pouvoir donné à Thierry RUFFIER LANCHE), Jean DE BELOT

Nombre de membres :	
En exercice :	15
Présents :	11
Suffrages exprimés :	14
Votes pour :	14
Votes contre :	00
Abstentions :	00

Objet : 2026 106 - Décision modificative n°2 du budget principal

Des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2026, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur différents chapitres du budget principal, les crédits supplémentaires devant être couverts soit par des recettes nouvelles, soit par une réduction des crédits disponibles sur d'autres comptes.

Des dépenses nouvelles sont nécessaires pour l'exercice 2026. Cependant, les crédits nécessaires n'étaient pas prévus au budget 2026.

Une décision modificative du budget principal est donc nécessaire.

	DÉPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
739218 - Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	- 165 000€			
739221 - fonds de péréquation		+ 56 000€		
6817 - dépréciation de créances		+ 6 000€		

MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE

70311 - concessions dans les cimetières				+ 5 000€
70383 - redevances de stationnement				+ 10 000€
7063 - redev et droits des services à caractère de loisirs				+ 10 000€
773 - Mandats annulés				+ 54 000€
023 - Virement entre sections		+ 182 000€		
TOTAL FONCTIONNEMENT	- 165 000€	+ 244 000€		+ 79 000€
INVESTISSEMENT				
2157 - Matériel et outillage technique		+ 25 000€		
2158 - autres installations, matériel et outillage		+ 17 000€		
2182 - Matériel de transport		+ 72 000€		
2138 - Autres constructions		+ 370 000€		
231 - immobilisations en cours		- 302 000€		
021 - virement entre sections				+ 182 000€
TOTAL INVESTISSEMENT		+ 182 000€		+ 182 000€

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Vu la délibération n°2026-0054 approuvant le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026 ;
- Considérant la nécessité de procéder aux modifications budgétaires pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget communal ;

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal

- APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »

Le Maire
Florence MARMONIER



Le Secrétaire de séance
Françoise VILLARD